



**ATELIER N° 1 : l'orientation collège/lycée/CFA (Quelle information ? Quelle organisation ?) et incidences des nouveaux parcours de formation dans l'organisation des établissements et leur pilotage.**

**SUGGESTIONS DES REPRESENTANTS COLLEGES, LYCEES ET CFA**

- Présentation systématique dans les collèges de la voie professionnelle (statut scolaire et apprentissage) par les chefs d'établissements de lycées, les directeurs de CFA avec des témoignages de jeunes, voire de chefs d'entreprise
- Communication à tous les professeurs de 4ème et 3ème de ce qu'est la voie professionnelle.
- Proposition d'un temps en LP pour les professeurs de 4ème 3ème
- Favoriser l'accueil des professionnels dans les collèges pour parler de leur métier
- Introduire dans la formation initiale des professeurs un temps obligatoire de stage en entreprise
- Créer un document pour les Parents présentant la voie professionnelle.
- Proposer un vade-mecum des démarches à effectuer pour l'ouverture de formations par apprentissage



**ATELIER N° 2 : l'orientation collège/lycée/CFA (Quelle information ? Quelle organisation ?) et incidences des nouveaux parcours de formation dans l'organisation des établissements et leur pilotage.**

**RETOUR DES REPRESENTANTS DES LYCEES ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (TEMPS PLEIN ET ALTERNANCE)**

**1. L'organisation des établissements**

- Les types de formations : des diplômes et des titres
- Les statuts des apprenants
- Le mixage des publics et des parcours : faisabilité
- Modularisation et entrées en formation décalées

| Quelles actions prioritaires ?  | Quelles propositions ?  |
|---|---|
| <b>La mixité des publics et des parcours</b><br><b>Le statut des enseignants-formateurs</b> | Partages de <b>retours d'expérience entre équipes</b> (+CFA) sur expérimentations menées, mixage en place sur certaines disciplines |

**2. Les interlocuteurs**

- Le Conseil Régional et le Rectorat
- Les OPCO
- Les Campus des métiers et des qualifications/ Les Campus d'excellence

| Quelles actions prioritaires ?   | Quelles propositions ?  |
|--|---|
| <b>Qu'est-ce réellement qu'une branche professionnelle ?</b><br><br><b>Comment appréhender toutes ses prérogatives, son fonctionnement....</b> | <b>Autre temps fort d'information aux participants de la journée Etats Généraux</b> |

### 3. L'orientation Bac - 3 à Bac + 3

- Comment préparer à l'enseignement supérieur ?
- Comment informons-nous ? Quel discours sur l'apprentissage ?
- Quelle formation pour les professeurs principaux ?

| Quelles actions prioritaires ?   | Quelles propositions ?   |
|--|--|
| <p><b>Comment Orienter positivement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Amener les jeunes sur certaines formations délaissées mais porteuses d'emplois / tenir un discours positif sur l'apprentissage</li><li>• Travail sur la posture d'étudiant au lycée / sur l'autonomie</li><li>• <b>Quel siphonage</b> entre le temps plein et l'alternance ?</li></ul> | <p><b>Formation des enseignants</b> aux choix d'orientation / information sur les métiers et formation</p> <p>Mise en place <b>classes passerelles</b></p> <p><b>Faire connaître en classe de 2nde la professionnalisation</b> en proposant des stages sur temps de vacances de manière plus systématique</p> <p>Utiliser le terme <b>alternance plutôt qu'apprentissage</b></p> |



**ATELIER N° 3 : Quelle stratégie de partenariat avec les branches professionnelles et les entreprises ? Travail avec les OPCO. Charte technique de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans l'enseignement catholique.**

*Chefs d'Établissement – DDFPT – Responsables de Centres*

**1. Travail en sous-groupe (4) – 20 minutes**

✓ **Vous souhaitez développer de l'apprentissage et de la formation continue au sein de votre Ets, Quels sont vos besoins ?**

✓ **Vous avez des formations en apprentissage et/ou en formation continue. Quels services pourriez-vous proposer aux établissements en demande ?**

Quel accompagnement ?  
 Quelle marge d'autonomie ?  
 Démarches collecte taxe d'apprentissage avec contacts entreprises (1000 projets commerciale OPCALIA Mme Fournier Laurence)  
 Rattachement obligatoire à un CFA  
 Réforme : possibilité d'avoir une UFA  
 => nécessité de travailler en réseau pour faire ensemble et mutualiser les ressources relationnelles, logistiques, supports...)  
 => Travailler sur approche « commerciale » : conseiller en formation (recherche des jeunes pour « matcher », des entreprises, de la taxe)  
 => travailler la « carte de visite » de l'UFA pour fédérer les entreprises

-----

Les besoins : du temps, de la formation pour les formateurs  
 Conditions pour ouvrir un CFA ?  
 Modalités d'ouverture et de gestion. Qui peut nous aider ?  
 A qui doit-on s'adresser ?  
 Quels sont les agréments ?  
 Comment les obtenir ?  
 Comment les autres établissements peuvent-ils nous aider à obtenir les agréments ?  
 CFA /UFA ? convention de fonctionnement ? contenu de la convention ?  
 Ouverture d'une formation ? A quelle condition ?  
 Comment estimer le besoin de la formation ?  
 Contenu des référentiels dans le cadre des UFA ?

Accompagnement au niveau de la qualité des organismes des formations « Commission QUALITE »  
 Ouverture des portes des CFA qui ont déjà une mixité pour accueillir les collègues intéressés  
 Relais conseil pour aider à monter les dossiers  
 Accompagner mais ne pas faire à la place  
 Attention que la chartre ne soit pas trop restrictive  
 CNEAP : 10 établissements qui ont l'apprentissage  
 Mise en place des commissions avec des groupes « projets » ayant pour objectif la mixité  
 Objectif : travail collaboratif par le biais de rencontre / Mutualisation des projets déjà menés  
 AREPPAL :  
 ✓ Commission apprentissage  
 ✓ Dans le 44 pas de lien entre établissement

La fusion est-elle d'actualité ?  
 En Vendée : 1 seul établissement mais qui élargit son conseil de perfectionnement à tous les autres établissements  
 Utiliser le réseau et instances existantes

-----

Informé sur le vocabulaire technique  
 Expliquer le statut d'apprenti  
 Organisation des mixages  
 Le permis de former ( maître )  
 Renforcer le personnel administratif  
 La pédagogie différenciée  
 Livret d'apprentissage et suivi des apprentis et le suivi avec les entreprises

|  |  |
|--|--|
| Plan de formation en lien avec les tuteurs d'apprentissage ? | <p>Le conseil de perfectionnement (établissement/apprentis/professionnels)</p> <p>Identifier un responsable au sein de la structure</p> <p>Contrat pour les professeurs</p> <p>Bien renseigner sur les financements</p> <p>Transmission des mails aux directeurs CFA/UFA/CFP</p> <p>Prévoir dans sa communication la sensibilisation auprès des collègues</p> <p>Réinjecter dans la structure les apprentis qui ont un souci.</p> <p>Le calendrier</p> <p>Définir assez vite les besoins en formation des profs</p> <p>Certification AREPPAL</p> <p>Identifier les besoins de l'environnement</p> <p>Qui régule les ouvertures ?</p> <p>Quels sont les flux financiers ?</p> <p>La gestion des CCF en mixage de public</p> |
|--|--|

## 2. Remonter des travaux des 4 groupes – 20 minutes

Echanges en plénière

## 3. Travail en sous-groupe (4 mixage des 4 premiers) – 45 minutes

### ➤ Charte technique de la formation professionnelle (initiale et continue) :

- ✓ **Quelles actions mettre en œuvre pour réussir le développement des formations en apprentissage et formation continue dans notre réseau ?**
  - 3 actions prioritaires :
    - Démarche en réseau - Définir une charte de fonctionnement du réseau avec une souplesse de réponse
    - Visibilité de la carte
    - Connaître les compétences de formations et techniques du réseau
    - Identifier les besoins des entreprises
    - Trouver les bons partenaires
    - Continuité par rapport aux formations sous statut scolaire
    - Rencontre avec les entreprises et être à leur écoute (professionnels)
    - Identifier les branches : c'est qui ? c'est comment ? c'est quoi (idem pour notre réseau)
    - Mettre en œuvre des forums de branches, organiser un évènement régional.

- Autres actions souhaitées :
  - Opération de communication sur les partenaires des réseaux et leur fonctionnement
  - Faire connaître la complémentarité des parcours
  - Réfléchir à la mutation des dispositifs
  - Réfléchir à la traçabilité des structures qui ne sont que lycées professionnels
  - Mobiliser les moyens humains
  - Faire attention à la concurrence
  - Etre lisible auprès des OPCO
  - Aller voir les branches

✓ **Comment travailler ensemble sans se faire concurrence ?**

- 1 idée forte :
  - Rester sur les champs de compétences de l'établissement
  - Travailler sur une gouvernance départementale et régionale
  - Mobiliser les moyens humains
  - Faire attention à la concurrence
  - Etre lisible auprès des OPCO
  - Vrai travail de réseau mais pas de juxtaposition d'établissements
  - Réaliser une cartographie de nos établissements en termes de compétences sans oublier les moyens techniques (plateaux techniques)
  - Il faut un organe de régulation (AREPPAL ou autres ).....
  - Mettre en place une charte de l'ECR de l'apprentissage
- Autres idées :
  - Être force de proposition par bassin d'emplois
  - L'Enseignement Catholique doit être reconnu est avoir les moyens de répondre aux différentes demandes en ayant une structure
  - Quel est l'état d'esprit des réseaux ? (copinage ou mise en réseau ?)
  - Quelle collaboration dans le réseau pour aller vers le Campus et quels en seront les critères pour y rentrer ? L'URADEL a-t-elle réfléchi aux CAMPUS ? Que devient le Lycée des métiers ?
  - L'AREPPAL un groupe d'expert ??
  - Prendre en compte l'environnement pour les ouvertures en réseau et avoir une souplesse d'ouverture.
  - Ne pas se mettre des « bâtons » pour avancer...

➤ **Relations avec les branches professionnelles et les entreprises :**

✓ Comment développer les relations avec les branches/OPCO demain ?

▪ 1 action prioritaire :

- Travailler par l'intermédiaire des OPCO
- Avoir un réseau national fort et un réseau régional actif
- Une personne détachée pour assurer les relations (type ASP), pas liée à un établissement. Système de financement pour rémunérer une ou des personnes extérieures
- Continuer le travail initié par l'UNETP

▪ Autres actions souhaitées :

- Se structurer (notre réseau) pour pouvoir être identifiable
- Mettre en œuvre des forums de branches, organiser un évènement régional.